

BIENVENUE A JONZAC

Résidence Maeva
« Les Rives de la Seugne »
17500 JONZAC
TEL : 05 46 04 68 30

Découvrir :

En Charente-Maritime et au cœur du Pays de la Haute Saintonge, à 50 Km de Royan, à 80 Km de Bordeaux et à 120 Km de la Rochelle, dans une région au climat doux et ensoleillé, Jonzac est la première station thermale du Midi Atlantique. Vous y découvrirez un passé riche d'histoire en visitant le château datant et une végétation particulière qui s'étend dans la vallée de la Seugne



La résidence :

Notre résidence vous invite à des balades bucoliques à vélo. Confortables, les appartements sont pourvus d'une terrasse ou d'un balcon meublé. Pour partager des moments inoubliables, l'aire de jeux pour enfants et l'accès libre à 100 m de la résidence à l'espace lagon du complexe aqualudique "Les Antilles de Jonzac" vous garantissent des vacances uniques.

Véhicule indispensable.

Tous les appartements possèdent un coin cuisine équipé (4 plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes grill, lave-vaisselle et cafetière électrique), salle de bain avec WC ou WC séparés. Terrasse ou balcon avec mobilier de jardin. Téléphone (payant) & télévision.

2 pièces 2 à 5 pers. (env. 32 m²) : séjour avec 2 banquettes lits simples dont 1 avec lit gigogne, 1 chambre avec 1 lit double.



BIENVENUE A JONZAC

Résidence Maeva
« Les Rives de la Seugne »
17500 JONZAC
TEL : 05 46 04 68 30

Vos loisirs :

Sur place : aire de jeux pour les enfants.

alentours : A 100 m de la résidence, Les Antilles de Jonzac, grand centre aquatique ludique. Les piscines sont sous une immense toile tendue (10 000 m² couverts), en partie découvertes l'été. Le Lagon, espace aqualudique, lagon tropical de 900 m² avec piscine à vagues, toboggan de 60 m de long, bain bouillonnant, bassin extérieur de 250 m² avec plage. Accès gratuit (pendant les vacances scolaires françaises d'été : ouvert 7 j / 7, autres périodes : ouvert 7 jours sur 7 sous réserve d'une fermeture annuelle d'une semaine). Des espaces de détente (payants) : un espace de remise en forme, restaurant, bar, boutiques et serre tropicale de 1500 m². A noter : le lagon sera en fermeture technique la première quinzaine de septembre (sous réserve de modifications).

Découvertes et visites : possibilité de balades en barque : les ponts et rives de la Seugne, évocation du travail du cuir au XVII^{ème} siècle, des quais lavoirs, découverte de la faune et de la flore, le Moulin à vent du Cluzelet, le Château de Jonzac et le Musée archéologique de Carmes, le Pays du Pineau des Charentes (visite de distilleries), l'estuaire de la Gironde, Royan et ses plages, Saintes et Cognac, Lussac, Neuvicq, La Barde et le Hameau de Bonnin.

Manifestations :

- En juillet / août : Conférences de l'Université Francophone d'été aux Carmes.
- En juillet : Les Eurochestreries (Festival International de Jeunes Musiciens), le site en scène (mise en lumière du château, ateliers pour les jeunes).
- En août : la Nuit des Etoiles à Boisredon (20 km) : manifestations accueillant tous les curieux du ciel et des différents thèmes actuels liés à l'astronomie, avec diaporama et observation du ciel...
- En septembre : Fête de l'oiseau et de la nature à Clion sur Seugne (9 km).



Tous les services et commerces dans le centre ville accessibles à 500m par un chemin piétonnier traversant la prairie et à 900m en voiture.

3 grandes surfaces en périphérie de la ville.

Marché vert toute l'année à Jonzac.



!!! Nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur. En cas de perte ou de vol, le CCE ne sera pas responsable.

BIENVENUE A JONZAC

Résidence Maeva
« Les Rives de la Seugne »
17500 JONZAC
TEL : 05 46 04 68 30

Nos services :

- **Conditions de location :**
Arrivées à partir de 17h, départ avant 10h.
La réception :
 - Samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h,
 - Dimanche et mercredi de 9h à 12h,
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 17h à 19h.
 - Fermeture le dimanche après-midi et le mercredi après-midi.
- **Parking :** Maeva découvert gratuit 72 places (selon disponibilités).
- **Compris dans le prix du séjour :** le linge de lit, la télévision.
- **Hors prix séjour :** ménage de fin de séjour et linge de toilette.
- Les animaux sont admis : 54€ par animal et par semaine et tenus en laisse dans toute la résidence.
- **Taxe de séjour :** environ 1€ par jour/personne (selon les stations) Payable sur place. Gratuit pour les moins de 13 ans.

Accès :

En train : GARE TGV D'ANGOULEME (60 km)

En avion : AEROPORT DE BORDEAUX (Mérignac) (85 km) Renseignements voyageurs : +33 (0)5 56 34 50 00 Liaisons par taxi. AEROPORT DE LA ROCHELLE – ILE DE RE (120 km) Renseignements voyageurs : +33 (0)5 46 42 30 26 Liaisons par taxi.

En voiture : Paris (515 km) - Bordeaux (87 km) - Toulouse (325 km).

De Paris : prendre l'autoroute A10, direction Bordeaux. Prendre la sortie n°36, Jonzac / Pons. Puis suivre la RD732 sur 5 km et continuer sur la RD142 sur 17 km. Enfin, prendre la RD28 jusqu'à Jonzac. Suivre les panneaux « Les Antilles de Jonzac ».

Coordonnées GPS (latitude): 45.4387

Coordonnées GPS (longitude): 0.425697



Toute l'équipe du CCE vous souhaite un agréable séjour !